

# TOUTES, TOUS CONCERNÉ.ES !

## 24 MAI 2016

Pérenniser nos activités sociales, un enjeu majeur pour tous.tes les salarié.es

Les Activités Sociales sont une réponse collective à des besoins individuels, fondées sur le principe de la solidarité. Elles donnent ainsi à chacun l'accès à tout un panel de prestations. Ce sont justement ces valeurs, de partage, de justice sociale, d'ouverture aux autres, de prise en compte de chacun dans sa diversité, d'accès à la culture et à l'éducation populaire partout et pour tous, **qui sont remises en cause par les baisses successives d'année en année de la dotation financière.**

**Les baisses entre les années 2013 et 2016 représentent 70 millions d'euros, du jamais vu !** Pour preuve, face à cette situation lourde de conséquences pour l'avenir des activités et de la protection sociale des salarié.es des Industries électrique et gazière, le conseil d'administration de la CCAS en octobre dernier a, **à l'unanimité des représentant.es des fédérations syndicales**, ajourné le vote sur le budget refusant **de voter un budget d'austérité. Une première dans l'histoire de l'organisme.**

### POURQUOI CES BAISSSES ?

Les bouleversements nés de la déréglementation du secteur de l'énergie ont fait apparaître ces dernières années **de nouvelles entreprises qui ne sont pas soumises au financement des Activités Sociales** défini par l'article 25 du statut national des IEG.

De nouveaux acteurs qui grignotent les parts de marché des opérateurs historiques (EDF et Engie (ex GDF)) et qui ne participent pas au financement des Activités Sociales du personnel des IEG et de leur famille.

L'opacité de l'assiette des reversements d'EDF et d'Engie couplée à des reversements aléatoires des entreprises de la Branche des IEG compromettent l'avenir des Activités Sociales.

**A peine la moitié des 153 entreprises de la Branche des IEG contribuerait au financement des Activités Sociales alors que tous les salarié.es statutaires en bénéficient.**

### COMMENT FINANCER LES ACTIVITÉS SOCIALES DE DEMAIN ET FAIRE ÉVOLUER LA LOI ?

Aujourd'hui, le financement des activités sociales est basé sur le 1 % des ventes d'électricité et de gaz.

Or, avec un marché de l'énergie atone, des prix de gros qui ne cessent de chuter combiné à la crise et un climat doux qui limitent la demande, le risque de manque à gagner par rapport à ces ventes est à prendre en compte dans notre réflexion.

Le mode de financement des Activités Sociales doit être revu pour sa pérennité.

## LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS

En demandant lors des prochaines négociations sur les Activités Sociales entre gouvernement, employeurs et syndicats :

▶ Que **l'obligation de financement** s'applique également « aux petits entrants » sur le secteur de l'énergie, soit les opérateurs (non particuliers) en éolien ou photovoltaïque qui produisent directement sur le réseau de distribution. Ce qui, au passage, permettrait l'élargissement du statut des IEG à l'ensemble des salarié.es qui interviennent sur les installations de production en France, quelle que soit la taille de la structure.

▶ Que **le mode de calcul** de l'assiette du financement s'effectue à partir d'un tryptique :

- ▶ sur la production et le stockage d'énergie,
- ▶ sur les réseaux de distribution et de transport
- ▶ sur la consommation d'énergie (électricité et gaz) en France. Ce serait un montant de tarification en fonction du MWh ou du m<sup>3</sup> de gaz produit, transporté, distribué, stocké, consommé...

La CGT portera ce projet de financement des Activités Sociales **plus juste, équilibré et pérenne réparti sur l'intégralité de la filière de l'énergie.**

## POURQUOI SE MOBILISER POUR PÉRENNISER LES ACTIVITÉS SOCIALES ?

**Des activités ouvertes sur la société**, actrices de l'économie sociale et solidaire et du champ mutualiste, les Activités Sociales des IEG représentent encore aujourd'hui **une avancée sociale et démocratique inégalée que nous devons défendre.**

Accepter une baisse de la dotation financière pour les Activités Sociales, c'est réduire de façon brutale les possibilités de répondre aux besoins des agents et leurs familles dans les domaines de la restauration, les assurances, les vacances adultes et jeunes, la découverte culturelle, sportive, l'action sanitaire et sociale, la prévention et la santé. C'est également **accentuer les inégalités** dans nos entreprises en réduisant les offres ou en augmentant les tarifs.

**Les Activités Sociales offrent la possibilité d'aider les agents et leurs familles à mieux concilier vie professionnelle et vie privée.**

Le 24 mai, les militants et militantes de la CGT, ses élu.es iront à votre rencontre pour échanger sur la situation des Activités Sociales, partager vos attentes et débattre une proposition de financement adaptée à la situation nouvelles des entreprises de la branche IEG.

A cette occasion, elles et ils vous proposeront de **signer la pétition pour consolider nos Activités Sociales.**

« A peine la moitié des 153 entreprises de la Branche des IEG contribuerait au financement des Activités Sociales alors que tous.les salarié.es statutaires en bénéficient. »

## AGISSONS, POUR CONSOLIDER, MODERNISER ET IMPULSER DES ACTIVITÉS SOCIALES DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX EXIGENCES DE NOTRE ÉPOQUE ET AUX BESOINS DE TOUS

▶ **PARCE QUE LES ACTIVITÉS SOCIALES DES IEG APPARTIENNENT À TOUS.TES LES SALARIÉ.ES, LES INGÉNIEURS, LES CADRES, LES AGENTS DE MAÎTRISE ET LES TECHNICIEN.NES ONT TOUTE LEUR PLACE POUR FAIRE VALOIR LEURS INTÉRÊTS ET DÉCIDER DES FORMES D'INITIATIVE ET D'ACTION QUI LEURS CORRESPONDENT POUR DÉFENDRE LEUR FINANCEMENT.**